

Les musiques actuelles sont aujourd'hui au cœur des pratiques culturelles des Français. 90 % d'entre eux citent spontanément comme genre préféré un style appartenant à ces musiques. La fréquentation du spectacle vivant est lui aussi en progression sur ce secteur. En cinquante ans, ces musiques se sont imposées dans toutes les couches de la population au-delà des fossés d'âge et de classes sociales.

Aujourd'hui en Pays de la Loire, le poids du secteur représente 250 millions d'euros (soit un quart de la Navale de Saint-Nazaire), et concerne 2400 emplois. Aussi bien culturellement que économiquement, la vitalité des musiques actuelles est réelle en Pays de la Loire et reconnue comme telle à l'extérieur.

Créé en 2007 et co-géré par ses 115 structures adhérentes, le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire est le lieu où les problèmes du secteur sont débattus en commun, et les solutions de demain imaginées ensemble.

Concrètement, le Pôle, c'est quoi ?

Le Pôle est missionné par le Conseil régional et la DRAC (ministère de la Culture) pour favoriser la diversité et le développement des musiques actuelles en Pays de la Loire. Ses 115 adhérents sont des personnes morales de droit privé (98 associations, 15 entreprises, 2 scop), répartis sur les cinq départements de la région. Ils représentent tous les métiers qui composent le secteur des musiques actuelles et sont organisés en 18 collèges. L'action du Pôle peut être comparée à celle des chambres consulaires régionales.

Cinq grandes missions :

- L'appui aux adhérents, leur mise en réseau
- L'appui au secteur
- L'observation partagée
- L'appui aux collectivités
- Les concertations territoriales

Le Pôle et la question du Patrimoine Culturel Immatériel

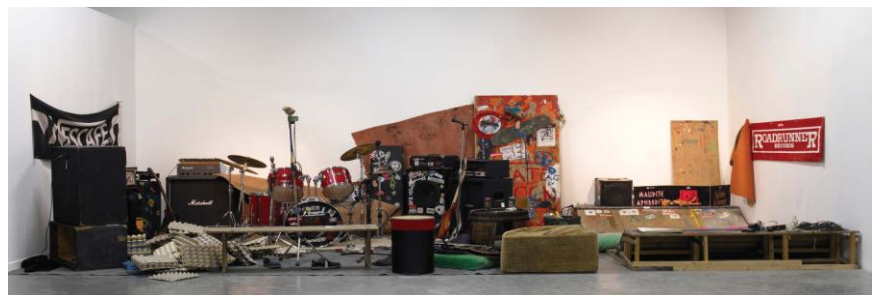
La question du patrimoine intéresse les musiques actuelles à plus d'un titre. Cette famille musicale plurielle regroupe en son sein différentes esthétiques : musiques amplifiées, jazz, chanson, et aussi les musiques traditionnelles. Les acteurs des musiques traditionnelles qui adhèrent au Pôle disposent ensemble d'un réel savoir-faire, éprouvé par plusieurs décennies d'expérience.

C'est sur ce savoir-faire qu'il convient de s'appuyer pour étendre la logique de patrimonialisation, au-delà des seules musiques traditionnelles.

Patrimonialiser les musiques actuelles ?

À première vue, l'idée d'archiver, de conserver, de muséifier les musiques actuelles peut paraître incongru, aussi bien pour le grand public qui ne

songerait pas au rock comme faisant partie de la Culture française que pour les acteurs eux-mêmes, qui défendent des esthétiques vivantes sur les scènes et non pas aux archives départementales.



Faut-il faire rentrer le rock dans les musées ?

*Un local de répétition reproduit par Marc Touché (CNRS, MNATP).
(Carte blanche à l'artiste Jeremy Deller au Palais de Tokyo, 2008).*

Pourtant, les musiques issues de l'amplification de la musique, du blues et du rock'n'roll et leurs multiples dérivés existent en France depuis 50 ans maintenant. Les musiques actuelles sont des pratiques massives des Français et font partie intégrante du patrimoine culturel immatériel. Comme le stipule la convention de l'Unesco de 2003, le patrimoine culturel immatériel est défini par les individus eux-mêmes, par les porteurs de ces cultures. Les acteurs en ont bien conscience et s'organisent aujourd'hui pour valoriser leur passé et le rendre accessible au plus grand nombre. C'est aujourd'hui que nous devons nous organiser pour être à même de transmettre, demain, la mémoire musicale de nos territoires.

« On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. »

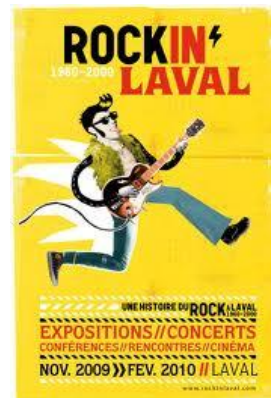
Article 2 de la Convention pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel, Unesco, 2003

Musiques actuelles et Patrimoine : Où en est-on en Pays de la Loire ?

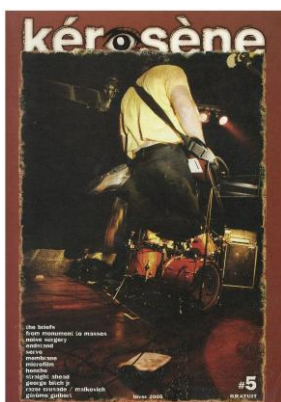
Plusieurs chantiers ont été initiés.

La discothèque régionale en ligne (DRL) À l'initiative des acteurs des musiques traditionnelles des Pays de la Loire, la DRL est un outil en ligne qui valorise les productions actuelles des musiques traditionnelles (disques en distribution), par écoutes d'extraits de 27 secondes.

Rockin' Laval, septembre 2009-janvier 2010 Portée par l'ADDM 53, le Centre info ressources musiques actuelles Les Ondines et la ville de Laval, un travail de recherche de plus de deux ans (collectage d'archives écrites et audiovisuelles, recueil de 120 témoignages...) et revenu sur 50 années de pratiques musicales amplifiées à Laval. Ce travail a donné lieu à une exposition, visitée par 5000 personnes, à l'édition d'un catalogue d'exposition et d'un livre, ainsi que de nombreuses actions (concerts rencontres...) de novembre 2009 à février 2010.



L'exposition Rockin' Laval a bénéficié du concours de Marc Touché, sociologue au CNRS, pionnier dans l'analyse des musiques actuelles comme "fait social total" et dans la conservation des musiques amplifiées.



Le fanzine Kérosène, d'audience nationale, a paru à Montaigu dans les années 2000. Il participe à la mémoire de ce territoire en le connectant aux réseaux rock indépendant de toute la France.

Collectage des musiques électroniques sur Angers En 2009, l'association Kohort a initié un programme de collecte des musiques électroniques sur la région d'Angers, avec l'aide des acteurs des musiques traditionnelles (Dastum 44, ethnodoc) pour la méthode, et d'un étudiant de l'UCO.

30 ans de rock'n'roll à Montaigu Plusieurs associations montacutaines impliquées dans le rock, et adhérentes du Pôle, ont mis en place une commission archive, qui pourrait s'orienter vers un programme de patrimonialisation, en lien avec les recherches de Gérôme Guibert (université de Paris 3 sorbonne nouvelle).

Tremolino ou les archives de la vie musicale nantaise Depuis 1990, Tremolino est une structure ressource pour les musiciens et acteurs de la scène nantaise. Ses archives disques, qui sont pléthoriques, vont faire l'objet d'un inventaire avant le déménagement vers La Fabrique en 2011.

ART-tout-TERRAIN : découvrir les artistes des communes via des sites géolocalisés Toutes ces initiatives pourraient converger (et en appeler d'autres) vers des formes de valorisation numériques innovantes. Le scénario du projet ART TOUT TERRAIN est le suivant : un simple flash du panneau de l'entrée de la commune permettra de consulter gratuitement l'inventaire des musiques vivantes du lieu : artistes, leurs histoires, extraits d'œuvres, lieux de vie musicaux, etc. Ce projet débutera pour une application de valorisation des musiques actuelles. Mais il sera bien sûr étendu par la suite !



En s'appuyant sur les compétences de ses adhérents, le Pôle entend coordonner la mise en œuvre de ces quelques chantiers expérimentaux. Pour cela, le groupe de travail Archives sonores et écrites a fixé une feuille de route très concrète : formation des collecteurs sur les questions juridiques, sur les techniques d'archives, applications pratique de la méthodologie, numérisation, mise en notice numérique, mise en ligne.

Contact : Jean-Pierre Bertrand, vice-président du Pôle, jpb.bertrand@yahoo.fr
Emmanuel Parent, chargé de l'observation au Pôle, emmanuel@lepole.asso.fr / 02 40 20 03 25

